



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 6 décembre 2021
N°1782

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Présentation de la stratégie spatiale par Bruno Le Maire

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, s'est rendu sur le site d'ArianeGroup à Vernon dans l'Eure. À cette occasion, il a félicité les salariés pour leur rôle dans le développement du nouveau lanceur Ariane 6 et a rappelé l'importance du site de Vernon pour l'accès européen autonome à l'espace. Il a détaillé comment le rôle du site de Vernon serait renforcé suite aux accords signés avec l'Allemagne et l'Italie sur les lanceurs et a détaillé le contenu du plan d'investissement France 2030 pour le secteur spatial.

En 2021, Bruno Le Maire a entrepris de longues négociations avec ses homologues allemand et italien, dont la conclusion a été marquée par la signature d'accords franco-allemand et franco-italien sur les lanceurs européens en juillet et novembre 2021.

Ces accords permettent aux États membres de soutenir financièrement le modèle d'exploitation d'Ariane 6 afin de rendre le lanceur compétitif à l'export, de renforcer le principe de préférence européenne pour les lancements institutionnels, et d'optimiser l'organisation industrielle d'Ariane 6. Ils offrent ainsi des perspectives d'activité pour le lanceur Ariane 6 avec une cadence minimale de sept lancements par an et une compétitivité accrue qui doit permettre de gagner davantage de contrats à l'export lors de la prochaine décennie, notamment sur des marchés en forte croissance comme celui des constellations de connectivité.

Ces accords apportent plusieurs garanties au site de Vernon, notamment une cadence de production de sept Ariane 6 par an et la relocalisation de la fabrication de toutes les turbopompes des moteurs d'Ariane. L'État et les industriels continueront par ailleurs à soutenir la mise à niveau des moyens d'essais moteurs du site de Vernon. Après l'adaptation des banc d'essai pour le projet de démonstrateur d'étage de lanceur réutilisable Themis et le développement d'un banc d'essai moteur mobile pour startups financé dans le cadre de France Relance, la France investira dans la méthanisation du banc d'essai moteur PF50, afin de l'adapter à l'exploitation du futur moteur européen Prometheus en cours de développement à Vernon.

L'avenir du site industriel de Vernon s'inscrit également dans la propulsion aéronautique et le ministre a salué l'accord signé ce jour entre ArianeGroup et ses actionnaires, Airbus et Safran, qui permettra aux trois entreprises de s'appuyer sur l'expertise de Vernon et sur leurs moyens de R&D et de tests pour développer la propulsion à hydrogène liquide dans les avions zéro carbone de demain.

Le ministre a enfin annoncé les premiers dispositifs de France 2030 pour le secteur spatial doté de 1,5 milliard d'euros et construit autour de deux priorités : rattraper le retard sur certains segments de marchés clés comme les lanceurs réutilisables ou les constellations, et investir dans les nouveaux usages.

Un appel à projet ouvert aux start-ups sera ainsi lancé d'ici la fin de l'année pour encourager notamment le développement des mini et micro-lanceurs français. Les moyens de test moteur de Vernon pourront être utilisés et le site de Kourou sera également adapté afin de permettre le lancement de micro et mini-lanceurs européens. ArianeGroup prendra enfin toute sa part dans cette nouvelle aventure et le Ministre a salué le lancement par l'entreprise d'un projet de mini-lanceur réutilisable dont le premier tir commercial pourrait avoir lieu dès 2026 et qui sera industrialisé sur le site de Vernon.

France 2030 soutiendra également des projets de constellations pour l'internet large bande, la 5G et autres usages de connectivité. Ces nouvelles constellations présentent un potentiel commercial important et de nombreux projets émergent, à la fois portés par des start-ups, des PME, des ETI et des grands groupes. Des projets de soutien sous forme de financements et d'achat de services seront lancés en 2022.

Enfin, la France doit prendre toute sa place dans les nouveaux usages du spatial, notamment la surveillance de l'espace, les services en orbite ou encore la valorisation des données spatiales. Des financements, sous la forme de concours ou d'appels à projets seront lancés dans les prochaines semaines afin de développer ces nouveaux segments de marchés.

Le volet spatial de France 2030 sera innovant : les deux-tiers des fonds seront dédiés aux acteurs émergents.

Contact presse :

Cabinet de Bruno Le Maire

01 53 18 41 13

presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr